

Gérard CHATIN 

Conseiller municipal

Un Nouvel Avenir pour Sainte-Geneviève

12 Rue du Bel Air 60730 Sainte-Geneviève

☎ 03 60 29 36 05 📞 06 27 45 37 12

✉ gerard.chatin@sfr.fr

Déclaration à propos de l'attribution du marché skate-park :

La gestion de ce dossier, les skate-park, montre combien la démarche que vous adoptez pour conduire les dossiers est risquée et porteuse de risque de conflits.

Ce projet de skate-park, quel que soit l'avis que l'on ait dessus ne figure pas dans vos documents de campagne, pas non plus dans vos annonces lors du débat d'orientation générale auquel vous avez largement répondu le 11 février 2021.

- Risquée :
 - Le nombre d'opération qui pourraient faire l'objet de recours dans votre procédure est impressionnant :
 - La décision première se fait par une délibération de demande de subvention, rien auparavant, et non suite à une délibération d'intention prise par le Conseil
 - Le lieu d'implantation est décidé par un Comité de Pilotage dont les propositions n'ont jamais été validées par le Conseil
 - Par le choix de ce lieu, sans délibération ou accord express du Conseil d'administration de l'association qui en est affectataire par convention, le Centre Yves MONTAND, vous mettez la Commune devant des possibilités de recours qui peuvent venir de l'association elle-même, de ses adhérents....
 - Aujourd'hui nous décidons de l'attribution du marché sans passage par la Commission d'appel d'offres sur laquelle vous faites constamment l'impasse, même si cela est légal c'est regrettable
- Conflictuelle car à ne pas, fonctionner dans la transparence, respecter ces procédures, à ne respecter personne, vous engagez des possibilités de conflits avec :
 - Les élus, la démarche se passant sans information et parfois avec mensonges
 - Les associations : -
 - celle dont vous remettez en cause les droits acquis,
 - celles qui ne comprennent pas cette priorité infondée,
 - l'association à qui va être attribué ce skate et qui apparemment n'est pas vraiment satisfaite des choix opérés
 - Là encore l'information minimum, voire le mensonge aux membres et représentants des associations
 - Avec les riverains, la population que vous n'avez pas informés